

CHARTRE DE DONNÉS ET LEGS AUX BIBLIOTHÈQUES/MÉDIATHÈQUES

Je, soussigné(e) _____

Demeurant à _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél _____ Mail _____@_____

souhaite faire un don de document au réseau des bibliothèques du Pays de Serres en Quercy –
précisez le site du don : _____

J'accepte que les établissements, après avoir procédé à l'examen des documents, se réservent le droit de les intégrer ou non dans leur fonds selon des critères liés à leur état, leur qualité ou encore leur ancienneté et en harmonie avec leur politique documentaire approuvée par le Conseil communautaire. J'ai pris note que ce don est définitif.

Critères de choix:

1. Les livres donnés devront être:

- Déposés directement auprès du responsable de l'établissement
- Dans un bon état et ne nécessiter aucune réparation

2. L'année de parution des livres ne devra pas excéder plus de dix années pour les romans et cinq années pour les documentaires

3. Les bibliothèques/médiathèques peuvent refuser des livres : •

- Qu'elles possèdent déjà
- Qu'elles jugent inappropriés à leur collection
- Qui sont endommagés
- Dont le contenu est contraire à la morale publique

4. Les livres pédagogiques, trop spécialisés ou les documents multimédia (DVD, CD, CD-Rom) ne seront pas acceptés

Le responsable de l'établissement pourra orienter les dons vers d'autres structures si nécessaire (Bibliothèques et Points lectures du réseau, associations...)

Fait à _____ le _____

Signature du donateur